

# Association Culturelle Saint Clair

## ELECTIONS AU CA

L'article 11 des statuts indique que « l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 3 membres élus pour 3 années par l'Assemblée Générale et rééligibles ». Depuis l'A. Gale 2021, **7 administratrices** bénévoles composent le Conseil d'Administration.

### Administratrices

**4 membres sont reconduites dans leur mandat d'exercice :**

pour la 2<sup>ème</sup> année de leur 1<sup>er</sup> mandat :

- Mme FRAISSE Kathy
- Mme GIRARD Marie
- Mme MOSER Annie

pour la 2<sup>ème</sup> année de son 2<sup>ème</sup> mandat :

- Mme PAULET Jocelyne

Chacune affirmant poursuivre sa mission, il ne sera donc procédé à aucun vote sur leurs postes respectifs.

### Infos CA :

- Suite à son déménagement en province, Mme Drouin n'a pas assisté aux réunions de CA. Elle n'est donc plus administratrice.
- Le CA a enregistré la démission de Mme MARTINET Maud au 22/10/2021.

**Soumettent aux votes des adhérents le renouvellement de leur mandat d'administratrice arrivant à terme, pour leur 3<sup>ème</sup> mandat :**

- Mme ABGRALL-LEVY Martine
- Mme GUILOINEAU Yolande

**Soumet aux votes des adhérents sa candidature pour entrer au CA, pour un 1<sup>er</sup> mandat :**

- Mme CORBEAU Aline

La présidente en exercice  
Y. Guiloineau